

Lundi 6 mars
2023

Le cahier syndical

Édition 19

Des nouvelles de votre syndicat!

Olivier Bouchard

La vie dans le mariage

Mariage d'amour? Mariage de convenance? Mariage arrangé? Ça dépend du point de vue! Ce n'est pas toujours facile de trouver la voie mitoyenne qui permettra de représenter le mieux possible les 20 500 membres du réseau collégial. C'est pourtant la mission de L'Alliance des professeures et des professeurs de cégep (ASPPC). Les 23 et 24 février derniers, les délégués des syndicats FEC et FNEEQ étaient rassemblés à Québec pour s'entendre au sujet du cahier de demandes sectorielles. Six thèmes avaient été identifiés pour le comité de négociation. Rappelez-vous, deux membres de celui-ci s'étaient déplacés à Matane pour vous les présenter. Nous avons dûment adopté le cahier dans sa forme originale, sans proposer d'amendement, lors de l'A.G. du 14 février. Les 60 autres syndicats de l'Alliance ont choisi une autre avenue, pour la plupart. 170 amendements ont été acheminés au comité de négociation, puis présentés aux délégués (comme moi) qui devaient voter pour leur adoption - ou leur rejet. Je vais vous partager, candidement, quelques observations à cet égard.

D'abord, gardez en tête que c'est long en titi¹, passer à travers 170 amendements. C'est long et émotif, aussi. J'y reviendrai, sur le caractère émotif de l'exercice. Quand on soumet un amendement, c'est généralement parce que l'on veut que le cahier de demandes reflète un peu mieux la réalité locale d'un Cégep. « Chez nous, nous vivons XYZ problème et nous souhaitons proposer l'amendement ABC pour le régler ». Nous avons entendu plusieurs variantes de cet énoncé, lors de la dernière réunion de l'ASPPC. C'est normal de tenter de formuler des demandes qui nous ressemblent et qui parlent à nos membres. Les délégués étaient tous et toutes mandatés par leur A.G. pour porter leur voix. En revanche, comme vous vous en doutez, il faut faire des choix. Un cahier de demandes trop rempli aurait l'effet d'affaiblir et de diluer chacune des demandes. Les négociateurs doivent avoir un bon outil entre les mains pour faire face à la partie patronale. Il serait périlleux de présenter un cahier de 500 demandes, par exemple. Il faut prioriser.

Sur Facebook, vous pouvez nous trouver en cliquant sur le lien suivant :
<https://www.facebook.com/SPECMatane>

Lien vers le site Internet du syndicat :
<https://specm.org/>



« Une Alliance pour les rallier tous »

J. R. R. Tolkien (je pense, à vérifier)

Olivier Bouchard

La vie dans le mariage (suite)

Ensuite, faire des choix, mais comment? Dans une perspective stratégique, il est de mise de ne pas trop lier les mains du comité de négociation. Ils doivent bénéficier d'une certaine marge de manœuvre devant leurs vis-à-vis patronaux. En ce sens, les demandes trop précises devaient être examinées avec attention. Les demandes très particulières ont aussi un autre effet : elles ne touchent pas forcément tous les collèges. Ce qui est bon pour Bibi n'est pas toujours bon pour Kevin-Kyle. Ce qui est bon pour un Cégep de grande taille n'est pas toujours approprié pour un collège de région comme le nôtre. Plusieurs bonnes idées ont dû être écartées pour des raisons similaires.

En passant, être délégué, c'est d'une certaine manière décider « pour vous » (ou en votre nom, mettons). Je n'ai pas eu l'occasion de vous consulter 170 fois pour prendre votre pouls, les 23 et 24 février derniers. Dois-je adopter ou refuser cet amendement? Quand je sentais que c'était trop engageant ou sur une pente glissante, j'ai souvent refusé. Dans le doute, j'ai préféré m'abstenir (c'est arrivé souvent). Quant aux amendements du « gros bon sens », ils ont obtenu mon vote la plupart du temps.

Parmi les dossiers lourds que nous avons dû traiter, il y avait celui de la loi 14. Les collèges anglophones comme Lennoxville et John Abbott sont directement - et durement - touchés par son application. Cette loi vient modifier les conditions de travail de plusieurs et des questions très sérieuses entourant son application (dans le futur) ont été soulevées. Les collèges ciblés ont lancé un cri du cœur aux membres de l'ASPPC. Cet enjeu est un parfait exemple de choix déchirant que les délégués devaient faire. Faut-il être solidaire de nos collègues des cégeps anglophones et mettre l'accent sur cette demande, dans le cahier? Faut-il mettre beaucoup d'œufs dans ce panier? Je vous le dis, ce n'était pas une question facile... Pour ce sujet précis, nous avons choisi de déposer l'amendement et de le traiter à nouveau à la fin mars, lors d'une autre rencontre de l'ASPPC. Certaines questions méritent d'être réfléchies un peu plus longuement.

Suite et fin de l'article en page 2!

¹ Le titi est un étalon de mesure imprécis, utilisé pour désigner une quantité de temps assez appréciable, à peu près « longue de même » (il faut imaginer, ici).



Trouvez-vous les 7 erreurs? Autre version de notre désormais classique jeu dubergesque! Allez en page 3 pour le solutionnaire!

Olivier Bouchard

La vie dans le mariage (fin)

Un autre dossier potentiellement « épineux » a été abordé, soit celui de la ponction du Kir. Comme cette ponction ne touche qu'une minorité de collègues FEC, nous avons convenu de négocier une réduction graduelle, plutôt que l'abolition complète dans cette négo-ci. D'autres amendements qui ne touchaient que la FNEEQ ont été discutés et adoptés, preuve qu'il faut parfois faire des compromis dans un mariage à 61 têtes! Parlant compromis, je pourrais aussi vous donner d'autres exemples. Une foule d'amendements concernait l'augmentation des ressources et l'allègement de la tâche enseignante : plus de ressources pour les libérations, plus de ressources pour la coordination des départements, des stages, des programmes, l'encadrement des étudiants, etc. Notre cahier de demandes risque de coûter très cher! Pour cette raison, nous avons dû nous limiter un peu. Souvenez-vous du peu d'argent qui avait été accordé lors de la dernière négo... Si on arrive avec un cahier « mammoth », nous allons peut-être nous tirer dans le pied. Que l'on se comprenne bien : ces demandes sont légitimes et à propos, mais il y a un important enjeu stratégique dont il faut tenir compte. Chacun d'entre nous voudrait plus de ressources et une tâche plus humaine, mais il faut aussi faire confiance aux stratégies et mises en garde proposées par notre comité de négociation.

Plusieurs amendements concernaient le calcul de la CI. On le sait, la CI ne reflète pas ~~nécessairement~~ adéquatement la tâche enseignante réelle. C'est dans cette perspective que de nombreux syndicats ont proposé des modifications ou des ajouts à sa formule. Plusieurs problèmes ont été notés par le comité de négo, à cet égard. On sait que la partie patronale n'aime pas la CI non plus. La formule serait trop complexe à son goût au point où elle avait de l'appétit pour sa refonte complète lors de la dernière négo - opération elle-même complexe et risquée. Si on continue à pousser pour des ajouts et modifications au calcul, on se prend peut-être la patte dans un piège. Plutôt qu'une modification à la formule, le comité de négo proposait d'injecter des ressources supplémentaires par rapport au temps de déplacement, les nombreuses préparations, le soutien à la réussite, le travail effectué en milieu clinique, les nombre d'étudiant.e.s en classe et l'absence du NES dans les cours de moins de 45 heures.

Nous avons deux jours pour passer à travers les 170 amendements, répartis en six thèmes. Je vous annonce que nous n'avons même pas eu le temps d'en régler la moitié! C'était pour le moins optimiste - ou naïf? - de penser que nous allions réussir à le faire! Dans les circonstances, nous avons dû nous rencontrer à nouveau, cette fois virtuellement, pour nous entendre. La partie patronale nous accuse depuis quelques jours de ne pas assister à ses fameux forums (grosse opération de confusion de l'opinion publique), alors il aurait été mal vu de ne pas pouvoir nous asseoir à la table officielle pendant le mois de mars, la prochaine rencontre de l'ASPPC étant prévue à la fin de ce mois, justement. Nous tentons d'éviter de tenir des instances virtuelles lorsque nous devons voter, dans le but de favoriser et faciliter les débats, mais nous avons jugé nécessaire de faire une entorse à notre protocole, négo oblige.

J'en ai appris beaucoup lors de cette instance et j'ai l'espoir d'avoir bien représenté l'intérêt des membres du SPECM. Je vous rassure, vos parents symboliques ne sont pas rendus à discuter de divorce, ni même de thérapie de couple (l'ASPPC est plus une hydre à 61 têtes, mais bon, vous comprenez l'analogie). Même pendant les discussions plus émotives, les échanges sont restés cordiaux, entre nous, mais aussi entre les délégués et le comité de négociation. Tout le monde n'est pas toujours d'accord avec l'analyse du comité de négo ou avec les orientations stratégiques générales, mais le dialogue entre les parties impliquées n'est pas rompu!





Et puis? Avez-vous l'œil aiguisé?